

TROISIÈME AVIS PUBLIC
VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT
DES TAXES MUNICIPALES



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, que le conseil municipal, par sa résolution no 2020-08-261 datée du 11 août 2020, a ordonné à la greffière, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, de vendre les immeubles décrits pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes municipales, avec les intérêts, les pénalités et les frais. Suivant le passage du territoire de la Ville en zone jaune dans le contexte de la pandémie de Covid-19, la Ville reprend le processus de la vente pour défaut de paiement des taxes municipales qui aurait dû se tenir en 2020. Ainsi, l'immeuble décrit ci-dessous sera vendu à l'enchère publique le **jeudi 8 juillet 2021, à 14 h** au Carrefour Notre-Dame, situé au 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 9E2.

Toutefois, cette vente n'aura pas lieu si lesdites taxes, intérêts, pénalités et frais, ont été payées avant le moment de la vente.

L'immeuble ci-après décrit sera vendu, sujet au droit de retrait d'un an, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujet entre autres à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, rattachées à ces immeubles.

Le prix de l'adjudication de cet immeuble devra être payé immédiatement, au comptant ou par chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot; à défaut de paiement immédiat, l'officier responsable de la vente annulera l'adjudication et remettra sans délai l'immeuble en vente.

Lot	Adresse et matricule	Propriétaire	Taxes municipales et intérêts dus
2 069 199	7128-11-2292 40 ^e Avenue (terrain)	Simon Gervais-Boyer	5,067.92 \$

Le lot décrit est du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil.

**Certains frais et intérêts s'ajouteront à ce montant et seront annoncés au moment de la vente.*

Conditions pour enchérir :

Personne physique (pièce d'identité) : nom, date et lieu de naissance, adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu; mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique.

Personne morale : nom, forme juridique et loi constitutive, adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu; et pour le représentant d'une personne morale (pièce d'identité) : nom, qualité du représentant et copie de la pièce justificative l'autorisant à agir.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 22 JUIN 2021.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/SB